

REVUE DE PRESSE | Avril 2018

Données écologiques : l'Eldorado de la transition ?

Publié le 29/03/2018

Par *Journal de l'environnement*

<http://www.journaldelenvironnement.net/article/donnees-ecologiques-l-eldorado-de-la-transition,91132>

Les mondes du numérique et de l'environnement peuvent converger vers un but commun: asseoir la transition écologique sur des bases solides. A condition de garantir le libre accès des données et leur fiabilité.

Polluants dans l'air, pesticides dans l'eau, disparition d'oiseaux... Sur les 29.000 giga-octets de données publiées dans le monde chaque seconde, un grand nombre documente l'état de notre environnement. Précieuses, ces informations n'en sont pas moins éparses, mal connues et peu utilisées.

EN MILIEU NATUREL

Mais qu'est-ce qu'une donnée écologique? *«C'est une donnée captée en milieu naturel et qui mesurant un phénomène naturel n'appartient à personne. Elle n'est le produit d'aucune intervention extérieure et antérieure»*, définit Odile Ambry, présidente d'honneur de l'Internet Society France et auteure d'une note présentée ce 29 mars par La Fabrique écologique. Il faut donc la différencier des données *«à usage écologique»*, comme la composition d'un produit, qui proviennent d'une captation humaine ou industrielle. Les deux types de données sont en tout cas essentiels pour mener à bien une transition écologique.

OPEN DATA, DU SENS AUX DONNÉES

Où les trouver? Entreprises, collectivités, organismes publics et associations publient des données intéressant la protection de l'environnement. Des informations dont la qualité reste très variable, comme l'a montré [la falsification opérée par des constructeurs automobiles dans l'affaire du Dieselgate](#). La création de sites dédiés pourrait au contraire garantir une certaine fiabilité. Récemment, des plateformes spécialisées, sortes de réservoirs de données, ont ainsi vu le jour à travers le monde. C'est le cas du site danois [husetsweb.dk](#) qui aide les habitants à améliorer leur efficacité énergétique en compilant des données cadastrales, régionales et gouvernementales. En France, la ville de Rennes a lancé en février dernier un service public de la data focalisée sur l'énergie, l'eau, la mobilité et les données sociodémographiques à partir d'informations provenant de 8 partenaires représentant la société civile, les entreprises et les institutions publiques. Ces

initiatives relèvent de 'l'open data', c'est-à-dire des données librement accessibles à tous, qui peuvent être réutilisées, partagées et améliorées sur le mode de 'l'open source' de la communauté des développeurs informatiques.

TRANSPORTS, AGRICULTURE, ETC.

On imagine très bien les nombreuses applications que l'on peut tirer de ces données pour changer les comportements de tout un chacun et assurer une transition écologique à grande échelle. En matière de mobilité, des programmes permettent déjà d'optimiser les trajets individuels, et donc les émissions de CO₂, mais aussi les livraisons relevant du e-commerce (DataCity à Paris).

En matière d'agriculture, les start-up qui proposent des solutions 'clé en main' fleurissent. Ainsi de la montpelliéraine Fruition Sciences qui met en place des capteurs dans les vignobles pour mesurer toutes les 15 minutes les flux de sève et les besoins en eau.

Connaître aussi les consommations d'eau et d'énergie offre des perspectives de fortes économies.

A condition d'organiser l'analyse de données fiables et de faire évoluer certaines réglementations qui freinent aujourd'hui leur essor.

La transition écologique sera facilitée par l'utilisation des données en libre accès.

Publié le 30/03/2018

Par *AEF développement durable*

Dépêche diffusée avec l'aimable autorisation de l'AEF

<http://www.aef.info/abonne/depeche/583231/search/>

Afin de faciliter l'usage des données écologiques pour la transition énergétique, "la règle devrait être une liberté totale d'accès avec un statut exceptionnel", avance la note de la Fabrique écologique consacrée aux "données, nouveau moteur de la transition écologique ?", présentée jeudi 29 mars 2018 par Odile Ambry, directrice de l'agence Tocsin et présidente du groupe de travail chargé de la rédaction de cette note. Ce statut protégé doit garantir à ces données d'être disponibles en libre accès et gratuites. Le document propose également, afin d'utiliser davantage les données, de créer un poste de "green data officer" dans les collectivités et recommande au ministère de la Transition écologique de créer une "nudge unit".

"Il n'y aura pas de transition énergétique sans réflexion sur la collecte et le traitement des données", prévient Odile Ambry, directrice de l'agence Tocsin et présidente du groupe de travail chargé par la Fabrique écologique de rédiger la note "les données, nouveau moteur de la transition écologique ?", présentée à Paris le 29 mars 2018 (1).

UN MANQUE DE GOUVERNANCE

Cette donnée écologique, la Fabrique écologique la définit comme "captée en milieu naturel", mesurant "un phénomène naturel", par exemple la donnée météorologique. Le document ajoute que "d'autres données peuvent être le fruit de la captation d'une activité humaine ou industrielle", ce sont des données "à usage écologique". Il s'agit par exemple des relevés de consommations énergétiques. "Pour la transition écologique, ces deux types de données sont nécessaires", affirme la note.

Et si des entreprises, grands groupes ou start-up, utilisent déjà "le potentiel de ces données", "il existe un manque de cohérence, et surtout de gouvernance pour capitaliser sur ces expérimentations et réalisations", pointe la note. Or, il est "indispensable" de mettre en place une "action concertée, collaborative et intégrée", inscrite dans la double transition écologique et numérique.

LEVER LES FREINS À "L'USAGE EFFICACE" DES DONNÉES

Les auteurs de la note identifient plusieurs freins à l'usage "efficace" des données écologiques. Outre certaines "difficultés à appréhender les techniques" et à traiter les données, Odile Ambry évoque la "méconnaissance", voire la "peur" existant entre monde de l'écologie et monde du numérique, mais aussi "l'empilement réglementaire", qualifié d'"incohérent" et "créant parfois des obligations contradictoires".

Ainsi, les membres du groupe de travail estiment qu'une "harmonisation réglementaire s'avère urgente pour à la fois inciter et rassurer les parties prenantes". Ils demandent aussi que soit encouragée "une coordination à l'échelle européenne" sur le sujet.

ASSURER LE LIBRE ACCÈS DES DONNÉES

Ils avancent en outre trois propositions concrètes. La première vise à accorder à ces données "un statut exceptionnel". Il "différencierait la donnée écologique de toute autre en lui faisant bénéficier par défaut d'une licence libre afin que le plus grand nombre puisse s'en saisir".

La deuxième proposition concerne les collectivités locales, dans lesquelles le poste de "green data officer" pourrait être créé, afin "d'aider les élus locaux à définir et atteindre leurs objectifs" et notamment celui de "mieux connaître les données pour être plus à l'écoute des citoyens".

ENCOURAGER LE "NUDGE"

La dernière proposition s'adresse au ministère de la Transition écologique et solidaire, qui devrait créer une "nudge unit". Les nudges sont "un moyen simple d'impliquer et d'inciter les consommateurs à peu de frais". Il s'agit de favoriser l'action plutôt que la compréhension et d'influer sur un comportement "sans peser ni moralement ni financièrement sur le consommateur" mais en prônant de "petites actions qui sensibilisent un grand nombre de personnes".

Au Danemark, l'utilisation des données a permis une meilleure gestion des déchets, en Suisse elles ont permis de réduire la consommation d'eau et aux États-Unis celle de l'électricité. Et en France, la Fabrique écologique rappelle que "des concours pour faire émerger de nouveaux nudges écologistes existent déjà, tels que le [Nudge challenge Paris 2024](#) ou le Nudge challenge tenu lors de la COP 21".

Au sein du MTEES, la "nudge unit" serait chargée de "prospector, identifier, promouvoir et diffuser des nudges basés sur l'usage des données écologiques".

[Lire sur AEF la dépêche relative à la note de la Fabrique écologique de 2015 sur les nudges](#)

(1) Ont participé à la rédaction et signé la note : Odile Ambry, directrice de l'agence Tocsin et présidente du groupe de travail ; Marie-Odile Charandeau, vice-présidente d'Alliance Big Data ; Lucile Hyon-Le Gourrierc, senior advisor IBM ; Sophie Nicklaus, conseil fédéral EELV (comité des outils numériques) ; Amandine Prou, pôle data du groupe La Poste ; Pierre Trendel, chef de projet Pop up, co-fondateur de Mutualab Lille ; Antoine Trouche, ingénieur arts et métiers, Sciences Po Paris, et Adèle Chasson, rapporteure.

Les données vertes pour la planète

Publié le 30/03/2018

Par *Actu environnement*

<https://www.actu-environnement.com/ae/news/odile-ambry-fabrique-ecologique-donnees-transition-ecologique-30972.php4>

Ces dernières années, la technologie a ouvert les possibilités en matière d'acquisition de données. Comment les mettre aujourd'hui au service de la transition écologique ? La Fabrique écologique y répond dans une note que nous présente Odile Ambry, présidente du groupe de travail "Données".

Scandale après scandale, le recueil et le traitement des données est sous les projecteurs de l'actualité. Mais il y a un domaine où il ne faut pas jeter le bébé avec l'eau du bain, c'est bien la transition écologique.

Ces deux mondes auraient dû se rencontrer il y a des années, à la fin du siècle précédent. Celui des technologies et celui de l'écologie. C'est faute de passerelles que des questions aussi urgentes et primordiales se posent aujourd'hui. Comment mettre les données (leur récolte, leur traitement) au service de la transition écologique ?

Des espaces de dialogue à créer

Tout d'abord, en faisant se parler, se rencontrer ces deux mondes afin de définir ensemble ce qui, dans les data posent de vrais problèmes écologiques et ce qui, en terme de transition écologique, peut trouver les mesures adéquates pour encourager et peser sur les actions. Il existe en effet un paradoxe entre l'ampleur des défis auxquels est confronté notre monde et le manque de cohérence et surtout de gouvernance pour capitaliser sur les expérimentations et réalisations basées sur les données écologiques. Cela rend plus que jamais indispensable une action concertée, collaborative et intégrée.

Plusieurs initiatives récentes ont vu le jour afin de créer ces espaces de dialogue et de concertation. A l'échelle nationale ou européenne, des programmes se mettent en place ; mais c'est à l'échelle locale que foisonnent les idées et projets. Notamment au sein des "smart cities", ces villes dites intelligentes où se retrouvent autour d'une même table de réunion des élus, des associations, des start-ups et d'autres structures publiques ou parapubliques pour imaginer ensemble de nouvelles formes de mobilité, de consommation d'énergie, de bâtiments communicants, etc. Des efforts se font pour aller au-delà du jargon technique, des contraintes historiques et/ou réglementaires. Le terme de ville intelligente ne signifie pas seulement de meilleures mesures ; il signifie surtout une concertation plus citoyenne, où l'on casse les silos convenus pour créer des modes plus collaboratifs : ce que l'on appelle couramment la co-construction. C'est là que les données sont utiles - si l'impulsion première est la réflexion (et l'action) collaborative.

Mesurer pour comprendre et pour agir

Mettre les données au service de la transition énergétique se passe sur plusieurs plans. La collecte tout d'abord qui s'effectue grâce à des modes de captation de plus en plus diversifiées (de la caméra de surveillance au capteur météorologique, en passant par le drone et le téléphone portable). Ces capteurs ne sont pas neutres du point de vue de l'environnement et il importe de ne pas les multiplier

à l'envie. Parmi les modes de collecte, le crowd sourcing est en vogue car il revient à demander aux citoyens de mettre à disposition leurs capteurs, téléphone et tablette, mais aussi objets connectés (bracelet par exemple ou appareils ménagers) pour donner des mesures en temps réels et créer ainsi des cartographies de phénomènes (pollution sonore ou lumineuse par exemple).

Plusieurs grands projets (eau, forêt) ont vu le jour ces dernières années, plusieurs à l'échelle de la planète. La collecte et le recueil de données à vocation écologique va se poursuivre à une échelle de plus en plus importante : les chiffres donnent le vertige. Ce qui importe est leur traitement. Comme le dit le professeur Andreas Weigend - et cette citation s'applique bien au monde des décideurs confrontés aux données : "commencez avec le problème, pas avec la donnée" (Start with the problem, not the data). Les données sont "neutres", elles ne font pas de politique, elles ne servent aucun parti, aucune cause particulière. Il revient aux décideurs de leur "demander" les informations nécessaires et, à l'heure du big data, de consulter directement ou indirectement les citoyens. Plusieurs villes en Europe ont opté pour ce parti-pris, notamment la commune de Gand, en Belgique. Plutôt que de tendre vers une prise de décision dictée par la donnée, la ville de Gand prône la prise de décision augmentée, l'exploitation des données en associant les citoyens : "Il n'y a pas de ville intelligente, il n'y a que des citoyens intelligents".

Complexité

La question des données écologiques est complexe car elle se situe aux confins de la technique/technicité et du juridique. Entre les lois et règlements qui relèvent du technologique et ceux qui recouvrent les champs de l'écologie, il devient difficile pour qui veut être "conforme" de s'y retrouver. Par ailleurs, le sujet est nouveau, transverse et en constante évolution ; il se prête mal au processus législatif. Comme souvent dans le domaine des technologies, la régulation est préférée à la loi. Pour autant, une harmonisation réglementaire s'avère urgente pour à la fois inciter et rassurer les parties prenantes (entreprises, collectivités et société civile). Car les lois et règlements qui régissent la donnée écologique sont nombreux et parfois contradictoires, notamment quand il s'agit de l'ouverture des données ; ce que l'on appelle "open data". Le fait d'ouvrir son réservoir de données est déjà une obligation pour un certain nombre de structures mais beaucoup l'ignorent ou refusent de le faire. Les données récoltées sont souvent de mauvaise qualité, sous des formats qui sont incompatibles entre eux et donc faiblement exploitées.

Enfin, le haut niveau de complexité des enjeux du big data peut rebuter des décideurs qui, face à des propositions émanant souvent d'entreprises technologiques qui leur promettent l'eldorado écologique, sont réticents à les accepter ou à les mettre en œuvre. Dans le cas des collectivités locales ou des organismes parapublics (logement social, par exemple), il devient nécessaire d'acquérir des compétences - internes ou externes - pour constituer ces équipes pluri-disciplinaires : soutien indispensable à des prises de décision et des actions en faveur de la transition énergétique. Quelques villes pilotes en France, dont la ville de Rennes qui a pris le virage de l'open data il y a plus de 10 ans, ont ouvert leurs données, construit des partenariats innovants au bénéfice de la transition écologique - et citoyenne.

S'il est maintenant entendu qu'il n'y a pas de solution technologique à des problèmes politiques, il n'en faut pas moins se saisir de la data comme un outil de mesure et de quantification du local au global. Il faut surtout construire des projets transversaux, collaboratifs et innovants pour que la

transition écologique soit au centre des actions menées, et non à la marge. Face à une double transition, technologique et écologique, les deux communautés, aussi diverses soient-elles, doivent installer des lieux de communication et d'action communs - vite !